

**Master**  
**Mention DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES**  
**Parcours DROIT PENAL ET JUDICIAIRE**

**PRESENTATION DES DONNEES D'INSERTION PROFESSIONNELLE A 30 MOIS**

Entre décembre 2022 et mai 2023, les diplômés 2020 ont été invités à répondre à une enquête d'insertion professionnelle 30 mois après l'obtention de leur diplôme. A cette occasion, ils ont été interrogés sur leur situation au 1er décembre 2021 (à 18 mois) et au 1er décembre 2022 (à 30 mois).

**Profils de parcours après l'obtention du diplôme**

Les données sont présentées en distinguant 3 profils de parcours entre l'obtention du diplôme en 2020 et le 1er décembre 2022 :

**Entrée dans la vie active directe (VAD)**

Cette partie porte sur les diplômés étant entrés directement sur le marché du travail suite à l'obtention de leur diplôme et ne l'ayant pas quitté pendant 30 mois. Leurs situations principales au 1er décembre 2021 (18 mois) et 2022 (30 mois) sont présentées.

**Poursuite d'études ou reprise d'études dans l'enseignement supérieur (PRE)**

Cette partie porte sur les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement du supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (2020-2021 à 2022-2023). Seule leur situation principale au 1er décembre 2022 (30 mois) est présentée.

**Inactivité dans les 30 mois après l'obtention du diplôme (INA)**

Cette partie porte sur les diplômés ayant quitté le marché du travail et n'ayant pas poursuivi d'études dans les 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Seule leur situation principale au 1er décembre 2022 (30 mois) est présentée.

Diplômés 2020 - Taux de réponse à l'enquête d'insertion professionnelle

	Effectifs	Fréquence
Répondant	8	100,0%
Non répondant		
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100,0%</b>

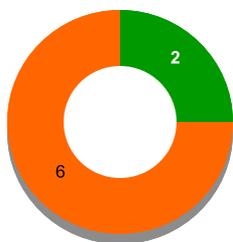
**Que deviennent les diplômés après l'obtention de leur diplôme?**

Après l'obtention de leur diplôme,

2 diplômé(s) est(sont) entré(s) directement dans la vie active (VAD) et est(sont) présent(s) sur le marché du travail depuis 30 mois.

6 diplômé(s) a(ont) poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois après l'obtention du diplôme.

0 diplômé(s) a(ont) connu une période d'inactivité (INA), c'est-à-dire est(sont) momentanément sorti(s) du marché du travail dans les 30 mois, sans poursuivre ou reprendre des études.



■ Vie active directe  
■ Poursuite ou reprise d'études  
■ Inactivité

**Diplômés entrés directement dans la vie active (VAD) et sur le marché du travail depuis 30 mois**  
Situation principale au 1er décembre 2022

	Effectifs
En emploi	2
<b>Total</b>	<b>2</b>

**Diplômés ayant poursuivi ou repris des études (PRE) dans les 30 mois**  
Situation principale au 1er décembre 2022

	Effectifs
En emploi	2
En études	4
<b>Total</b>	<b>6</b>

**INSERTION DES DIPLOMES – INFORMATIONS A RETENIR**

NS = Résultats non significatifs : Effectif < 3 individus

**Diplômés  
2020**

<b>VAD</b> <b>Vie active directe :</b> diplômés sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi) pendant 30 mois	<b>Taux d'insertion</b> <sup>(1)</sup> à 18 mois	
	<b>Taux d'insertion</b> <sup>(1)</sup> à 30 mois	
	<b>Taux d'emploi stable</b> <sup>(2)</sup> à 30 mois	
	<b>Taux d'emploi de niveau</b> <sup>(3)</sup> cadre ou intermédiaire à 30 mois	NS
	<b>Taux d'emploi de niveau</b> <sup>(3)</sup> cadre à 30 mois	
	<b>Taux d'emploi en Champagne-Ardenne</b> à 30 mois	
	<b>Salaire médian</b> <sup>(4)</sup> à 30 mois	
<b>PRE</b>	<b>Taux d'insertion</b> <sup>(1)</sup> à 30 mois	NS

(1) Taux d'insertion de la population active = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi)  
(2) Taux d'emploi stable = nombre de diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaire, indépendants, prof. libérale) / nombre de diplômés en emploi  
(3) Niveau d'emploi attendu : Cadre ou intermédiaire pour un diplômé de Licence professionnelle / Cadre pour un diplômé de Master  
(4) Salaire net mensuel médian en euros (primes, 13<sup>e</sup> mois compris) calculé sur les emplois occupés au 1<sup>er</sup> décembre 2022, à temps plein, en France

**Master**  
**Mention DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES**  
**Parcours DROIT PENAL ET JUDICIAIRE**

**Entrée directe dans la vie active (VAD)**

Quels emplois 30 mois après l'obtention de ce diplôme?

Situation principale au 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le nombre de diplômés (<3) dans cette catégorie n'est pas suffisant pour présenter des données significatives

**POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)**

Quelles études après l'obtention de ce diplôme?

Etudes ou formations suivies dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

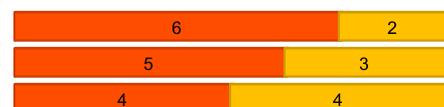
La poursuite ou reprise d'études concerne tous les diplômés se déclarant inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des études ou y préparer un concours, sur les 3 années universitaires suivant l'obtention du diplôme (de 2020/21 à 2022/23).

Evolution de la poursuite d'études ou reprise d'études dans les 30 mois après l'obtention du diplôme

2020/21

2021/22

2022/23

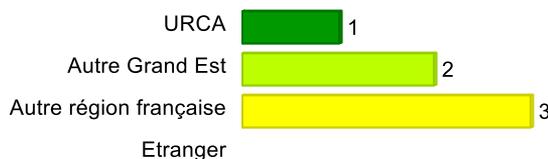


■ Oui ■ Non

Type de diplôme en 2020/21

	Effectifs
Préparation de concours	4
Autre	2
<b>Total</b>	<b>6</b>

Lieu de la poursuite d'études en 2020/21



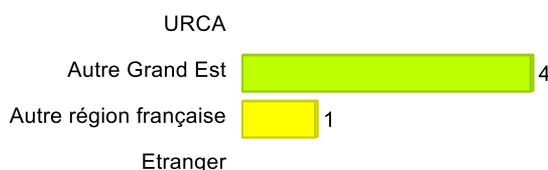
Intitulés des formations suivies en 2020/21

	Effectifs
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA)	1
Classe préparatoire au premier concours d'accès à l'ENM	1
Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA	1
Préparation au concours d'entrée de l'école nationale de la magistrature	2
Sciences Po	1
<b>Total</b>	<b>6</b>

Type de diplôme en 2021/22

	Effectifs
Préparation de concours	1
Autre	4
<b>Total</b>	<b>5</b>

Lieu de poursuite d'études en 2021/22



Intitulés des formations suivies en 2021/22

	Effectifs
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA)	3
Préparation au concours d'entrée de l'école nationale de la magistrature	1
Sciences Po	1
<b>Total</b>	<b>5</b>

Type de diplôme en 2022/23

	Effectifs
Préparation de concours	1
Autre	3
<b>Total</b>	<b>4</b>

Lieu de poursuite d'études en 2022/23



Intitulés des formations suivies en 2022/23

	Effectifs
Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA)	3
Préparation au concours d'entrée de l'école nationale de la magistrature	1
<b>Total</b>	<b>4</b>

**Master**  
**Mention DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES**  
**Parcours DROIT PENAL ET JUDICIAIRE**

**POURSUITE OU REPRISE D'ETUDES (PRE)**  
**Quels emplois après une poursuite d'études post-diplôme?**

Situation principale au 1er décembre 2022

**PRE-Situation principale (30 mois)**



**PRE-Insertion (30 mois)**

Fréquence	
Taux d'insertion	100,0%
Taux de chômage	
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

**Taux d'insertion** = nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi  
**Taux de chômage** = nombre de diplômés en recherche d'emploi / nombre de diplômés en emploi ou en recherche d'emploi

**PRE-Type d'emploi (30 mois)**



**PRE-Niveau de l'emploi occupé (30 mois)**



**PRE-Intitulés des emplois occupés (30 mois)**

	Effectifs
Assistant d'éducation	1
Contrôleur des douanes branche commerciale	1
<b>Total</b>	<b>2</b>

**PRE-Type d'employeur (30 mois)**

